



Pas de conquêtes sociales, sans liberté syndicale !!

Le gouvernement entend faire taire la contestation sociale qui s'exprime tant dans les rues que dans les entreprises, les services et les administrations en interdisant les actions syndicales. Dans le combat mené contre la loi El Khomri ce sont de nombreux manifestants et parmi eux des syndicalistes qui ont été victimes de cette répression. Mais la répression avait commencé bien avant à Good Year, à Air France, à Téfal et la liste n'est pas exhaustive...

Le mardi 27 septembre pour dire stop à la répression et à la criminalisation de l'action syndicale, nous nous rassemblons dans toute la France. Ce jour-là, seize salarié-e-s d'Air France sont convoqués au Tribunal de grande instance de Bobigny, et notre camarade de Rhône Alpes sera auditionné à Grenoble. Nous revendiquons :

- L'arrêt des poursuites judiciaires pour toutes et tous les camarades incriminés injustement,
- Une loi d'amnistie pour celles et ceux déjà condamnés,
- La mise à disposition de locaux syndicaux et de bourses de travail à titre gracieux dans les collectivités territoriales...

Cette action nationale pour la défense des libertés syndicales ne sera pas la dernière. Le 19 octobre, jour du procès en appel des Goodyear, sera une nouvelle date de forte mobilisation sur tout le territoire.

A Toulouse le rassemblement est devant la DIRECCTE pour dénoncer dans le cas du délégué d'Air France la décision du ministre du travail d'autoriser son licenciement contre l'avis de l'inspecteur qui a instruit le dossier. L'intention est claire : mettre à la botte cette administration qui a en charge le respect des règles en matière du droit du travail.

Non seulement le travail des inspecteurs est bafoué, mais ils peuvent, comme à Téfal, être sanctionnés dans l'exercice de leur fonction. C'est bien pour apporter notre soutien aux inspecteurs du travail que nous sommes là et pour dénoncer ensemble ces attaques contre la démocratie et le droit du travail.



**Toutes et Tous à
COMPANS le mardi 27
septembre à 12h30
devant la DIRECCTE.**